



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL



2017/16

Séance du 10 avril à 18 H 00

Date de convocation : 3 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le lundi 10 avril, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE

Objet : Versement subvention et dotation SIRTOM/Comité des Œuvres sociales

Nombre de membres en exercice :	150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix	
Présents :	81
Votants : 79 x 1 voix + 2 x 6 voix =	91
Pouvoirs :	2

Par délibération en date du 12 mars 2012, le Comité Syndical a approuvé une convention de partenariat entre le SIRTOM et le Comité des Œuvres Sociales.

Selon cette convention, je vous propose :

- de verser, au cours du 1^{er} trimestre, les subventions et dotations dues au titre de l'année 2017 soit :

28 822.04 € au titre de la subvention 2017,
1 787.50 € au titre du restant dû pour 2016,
13 511.70 € au titre de la dotation 2017.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents nécessaires ;

- de délibérer sur cette proposition.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération adressée
à Mr le Sous Préfet
de Brive, le 21.4.2017

Le Président,

Yves LAPORTE

